

## Ça concerne tout le monde

Les logements sociaux sont rares.

**Les gouvernements ne construisent plus de HLM depuis 1994** et ils n'investissent qu'au compte-goutte dans de nouveaux logements coopératifs ou sans but lucratif.

Les logements sociaux sont d'autant plus précieux dans un contexte où les promoteurs immobiliers ne construisent à peu près plus de logements locatifs et que les loyers sont de plus en plus chers dans ceux qui existent déjà.

C'est donc à la fois pour les ménages qui demeurent présentement en logement social, mais aussi pour ceux qui en auront besoin à l'avenir que **le FRAPRU demande que le gouvernement fédéral s'engage sans plus tarder** à garantir la poursuite de ses subventions aux logements sociaux existants.



## Pour en savoir plus long...

Si vous habitez dans un HLM, vous avez peut-être une association de locataires pour vous représenter. Allez-y pour en parler. Faites-le aussi avec votre voisinage.

Vous pouvez-aussi vous joindre au comité logement de votre ville ou de votre quartier.

Surveillez le journal local, pour être au courant des activités organisées à ce sujet.

Pour discuter du cas de votre HLM ou encore pour participer à cette campagne du FRAPRU demandant le maintien des subventions fédérales dans les logements sociaux existants, contactez votre comité logement :

VOTRE COMITÉ LOGEMENT

Pour en savoir plus long :  
**defendonsnoslogements.ca**

LOGEMENT SOCIAL

# Ottawa vous laissera-t-il tomber?

Vous habitez dans un HLM ?  
Ou bien vous recevez un supplément au loyer, ce qui vous donne aussi la possibilité de payer 25 % de votre revenu pour habiter dans un logement privé?

Savez-vous que le gouvernement canadien contribue à réduire le montant de votre loyer mais que son aide financière n'est pas éternelle ?



## Le problème

Même s'ils sont sous la responsabilité du gouvernement québécois et qu'ils sont gérés par les offices municipaux d'habitation (OMH), les HLM et une partie des suppléments au loyer sont majoritairement subventionnés par le gouvernement fédéral. Le problème, c'est qu'il n'a accepté de le faire que pour une période de 35 ou de 50 ans. **Or, ce financement, qui permet notamment de réduire le coût de votre loyer, se terminera bientôt.**

La fin du financement fédéral aura aussi pour effet de lever toutes les obligations concernant les HLM.

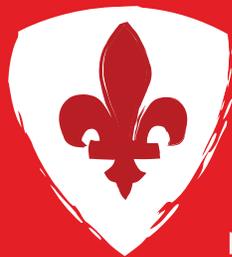
Dans la plupart des cas, c'est la Société d'habitation du Québec (SHQ) qui en restera propriétaire. Dans des cas exceptionnels, ils deviendront la propriété de la ville où ils ont été bâtis. **Or, quelques villes ont déjà annoncé leur intention de vendre certains HLM**, comme cela s'est déjà passé à Toronto sans indiquer ce qu'il adviendra des locataires...



## Que fera le gouvernement du Québec ?

La fin des subventions fédérales fera en sorte que le gouvernement québécois, qui ne paie présentement qu'une partie des coûts des HLM et des suppléments au loyer, se retrouvera avec toute la facture.

Au départ, elle sera petite, mais **elle grossira au fil des ans pour atteindre à terme 130 millions \$**, selon l'évaluation de la SHQ.



Québec acceptera-t-il de payer seul cette facture?

Voudra-t-il au contraire la partager avec les locataires à faible revenu qui habitent ces logements? Cela se soldera-t-il par une hausse des loyers? Si oui, de combien?

Quant à la vente possible de HLM par certaines villes, le gouvernement québécois n'a pas encore indiqué ce qu'il entend faire pour protéger les droits des locataires.

Tout cela est inquiétant, mais pourrait être évité si le gouvernement fédéral maintenant sa contribution financière et il en a les moyens.

## ...en chiffres

Les HLM et les suppléments au loyer ne sont pas les seuls logements sociaux qui seront affectés par la fin des subventions fédérales. Des coopératives et des logements sans but lucratif seront aussi touchés. **Au total, ce sont 127 000 logements qui seront affectés.**

Il s'agit de 85 % de tous les logements sociaux du Québec. La plupart sont habités par des locataires à faible revenu.

